



Bureau d'information
et de communication

Place du Château 6
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Rentrée scolaire vaudoise

Une école citoyenne

un système de formation cohérent, ouvert et partenarial

Le 28 août, 83'527 élèves rejoindront les classes du cycle initial et celles de l'Ecole obligatoire, et 1'126 l'OPTI. Le DFJ comptera également 9'307 gymnasiennes et gymnasiens, et plus de 4'522 apprenties et apprentis. Le DFJ se réjouit de constater que la hausse du nombre de nouveaux contrats d'apprentissage correspond à un des taux les plus élevés de Suisse.

L'année scolaire 2006-2007 débutera le lundi 28 août. Au cycle initial (CIN) comme pour la scolarité obligatoire, la faible baisse d'effectifs amorcée l'année dernière se poursuit. Il s'agit de 304 élèves de moins au cycle initial (203 en première année du CIN), et 442 contre 119 l'année précédente pour la scolarité obligatoire. **Le nombre total d'élèves, de l'école enfantine à la fin de la scolarité obligatoire, est de 83'527.**

La **formation postobligatoire** est quant à elle particulièrement touchée par la « bulle démographique » dont le pic pour les naissances vaudoises se situe en 1991.

Avec 9'307 étudiants, les gymnases comptent 463 élèves de plus que l'année dernière, ce qui représente une augmentation de près de 5%. Des efforts importants ont été consentis pour permettre d'abaisser le nombre d'élèves par classe. Lors de la dernière rentrée scolaire en effet, les effectifs moyens en 1^{ère} année de l'Ecole de diplôme étaient de 25.4 élèves et, en Ecole de maturité, de 24.2. Pour cette rentrée, ces taux sont respectivement de 21.4 et 23.8.

Dans le secteur de l'apprentissage on dénombre 4'522 nouveaux contrats signés au 15 août, soit 408 places de plus qu'en 2005. Les chiffres provisoires sur le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage dont dispose le DFJ à la mi-août depuis quatre ans montrent une évolution positive pour le canton de Vaud. Il faut relever que l'opération « démarcheurs », présentée ce printemps, a déjà permis de créer près de 200 nouvelles places d'apprentissage dans des entreprises jusqu'alors non formatrices. Le DFJ se réjouit de constater que la hausse du nombre de nouveaux contrats correspond à un des taux les plus élevés de Suisse.

Enfin, l'OPTI compte au 15 août 1'126 inscrits, contre 1'124 l'année dernière à la même date. Il convient de relever que le nombre de candidatures à l'OPTI n'a pas suivi la courbe démographique grâce à la bonne conjoncture économique, à la mobilisation de tous les acteurs publics et privés pour créer des places de formation et en raison du succès des classes de Raccordement de la DGEO.

« **L'Education à la citoyenneté** » constitue la principale nouveauté de cette rentrée. Son inscription à la grille horaire fait suite à la décision du Grand Conseil de réintroduire cet enseignement au sein de l'Ecole obligatoire. L'éducation à la citoyenneté commencera en 8^{ème} à la rentrée 2006, puis en 9^{ème} dès août 2007. Cet enseignement sera dispensé à raison d'une période par semaine. La contribution de la citoyenneté à la formation globale de l'élève permet de l'initier, en tant qu'acteur de la vie sociale et économique et futur citoyen, à l'analyse des problèmes complexes de la société sous les angles civiques, éthiques, culturels, juridiques, économiques et environnementaux. Dans cette perspective l'école représente, à l'échelle de l'élève, un champ d'apprentissage et d'expérimentation de la vie en société et des droits et des devoirs qui y sont attachés. Elle est également le lieu où s'exercent le débat et certaines formes de la démocratie participative.

C'est dans ce même esprit participatif et d'ouverture à l'ensemble de ses partenaires que le DFJ poursuit la mise en cohérence de son système de formation, tant au niveau cantonal qu'au sein de l'espace romand et suisse de formation.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 août 2006

Renseignements :

DFJ, Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département, tél. 021 316 30 01

Les chiffres définitifs quant au secteur postobligatoire seront connus et communiqués cet automne.